



Politique d'utilisation
des médias sociaux



Politique d'utilisation des médias sociaux

1. Définitions

Politique

Cette politique a pour objectif d'établir les orientations et les règles générales concernant la gestion et l'utilisation des médias sociaux par SERV-O. Elle vise à placer des balises sur les plateformes sociales gérées par SERV-O :

— Page Facebook officielle de SERV-O : [SERV-O – La communauté des Organisés](#)

Cette politique s'adresse à toute personne qui souhaite participer aux discussions sur les médias sociaux de SERV-O.

Médias sociaux

Les médias sociaux désignent généralement l'ensemble des sites et plateformes Web qui proposent des fonctionnalités dites « sociales » aux utilisateurs :

- 🌐 Les sites sociaux de réseautage (exemples : Facebook, Twitter, LinkedIn);
- 🌐 Les sites de partage de vidéos ou de photographies (exemples : YouTube, Instagram, Snapchat);
- 🌐 L'échange d'information entre individus (exemples : forums, blogues ouverts aux commentaires).

2. Politique d'utilisation

Publicités

Aucune publicité provenant d'entreprises n'est acceptée sur la page Facebook de SERV-O.

Plaintes et requêtes

Le compte Facebook de SERV-O n'est pas l'endroit approprié pour formuler une plainte. Bien que l'équipe de SERV-O réponde aux questions publiées sur sa page Facebook, l'équipe ne traite aucunement les plaintes formulées par les utilisateurs sur les réseaux sociaux. Les personnes désirant formuler une plainte peuvent communiquer directement avec l'équipe : info@serv-o.ca.

Hyperliens

Les utilisateurs de la page Facebook de SERV-O sont autorisés à publier des hyperliens (liens externes) dans la mesure où le contenu de ces derniers concerne les sujets abordés. SERV-O se réserve le droit de publier des hyperliens jugés pertinents pour ses abonnées et cohérents avec sa mission d'information. L'inclusion de liens externes ne constitue pas un endossement, une commandite, une association ou une affiliation de SERV-O avec un site relié.



Politique d'utilisation des médias sociaux

Politique de gestion des commentaires

Ton des échanges

Le gestionnaire de communauté de SERV-O répondant aux internautes conservera en tout temps un langage respectueux. Les internautes qui interagissent sur notre page doivent utiliser un langage approprié pour tout commentaire. Tous les commentaires publiés dans les médias sociaux de SERV-O sont du domaine public. Les utilisateurs doivent donc s'assurer que leurs commentaires sont pertinents et courtois. SERV-O peut bannir un abonné si ce dernier récidive dans le non-respect des différentes politiques en vigueur.

Gestion des commentaires

SERV-O se réserve le droit de modifier ou de supprimer les contenus suivants sur son compte Facebook :

- Commentaires obscènes, abusifs, haineux, sexistes, racistes, homophobes, xénophobes ou irrespectueux à l'endroit de personnes ou de groupes de personnes;
- Commentaires agressifs, grossiers ou violents;
- Commentaires ayant comme objectif la diffamation de personnes ou d'organisations;
- Commentaires qui violent la vie privée d'une personne;
- Commentaires qui enfreignent les droits d'auteur;
- Commentaires qui encouragent ou suggèrent une activité illégale;
- Commentaires à caractère politique ou religieux;
- Commentaires incompréhensibles ou non pertinents;
- Toute sollicitation ou publicité que ce soit pour un produit, un service ou une cause.

Langue officielle

Nos communications sur les médias sociaux s'effectueront en français, à moins que certains termes techniques anglophones ne soient requis.

Validité et disponibilité des réponses

Il est possible qu'une personne ayant posé une question reçoive une réponse temporaire si des informations doivent être validées avant publication. Il sera indiqué que la publication a été prise en compte, mais qu'une réponse plus précise sera fournie ultérieurement. Les réponses fournies aux questions et commentaires des internautes sont valides à la date de publication de la réponse.

Utilisation d'images, vidéos ou autre contenu protégé par le droit d'auteur

Nous nous engageons à respecter la propriété intellectuelle. Toute personne désirant publier des photos ou des vidéos sur une de nos plateformes Web doit s'assurer que les fichiers sont du domaine public, et qu'elle a obtenu l'autorisation de l'auteur et des personnes qui y apparaissent.